



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 14 décembre 2020

### **Petites villes de demain : 19 villes de Haute-Savoie vont bénéficier de ce nouveau programme d'accompagnement**

Lancé ce 1<sup>er</sup> octobre 2020, par Madame Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le programme "Petites villes de demain" vise à conforter le rôle structurant de communes de moins de 20 000 habitants.

Il s'agit, en partant d'un projet global de revitalisation à la main de chaque collectivité bénéficiaire, de donner aux élus les moyens de concrétiser leurs projets et de conforter la fonction de centralité dynamique et attractif des petites villes appelées à bénéficier du dispositif.

Conçu pour soutenir au plan national 1 000 communes et intercommunalités sur six ans (2020-2026), le programme "Petites villes de demain" va concerner en Auvergne-Rhône-Alpes plus de 120 villes.

**En Haute-Savoie, ce sont 18 villes qui vont être soutenues dans le cadre de "Petites villes de demain" : Alby-sur-Chéran, La Balme-de-Sillingy, Bonneville, Chamonix-Mont-Blanc, Cluses, Cruseilles, Evian-les-Bains, Faverges-Seythenex, Fillière, Groisy, Marnaz, La Roche-sur-Foron, Saint-Jeoire, Sallanches, Scionzier, Taninges, Thônes et Viuz-en-Sallaz.**

#### **Ce qu'il faut retenir de "Petites villes de demain" :**

- Ce programme doit être considéré comme étant un accélérateur des transitions territoriales, notamment en terme d'écologie et de résilience ;
- Il doit permettre de palier les difficultés incarnées par la conjugaison souvent d'une difficulté d'accès aux services publics, de vacances commerciales en grand nombre et d'une consommation excessive de terres agricoles ;
- "Petites villes de demain" constitue un programme ambitieux, qui est appelé à s'adapter aux besoins et aux réalités concrètes des territoires. Le dispositif va mobiliser des moyens conséquents (3 milliards d'euros pour les 6 prochaines années), qui résultent de la mobilisation de plusieurs partenaires nationaux (en particulier les ministères de la Cohésion des territoires et de la Transition écologique, la Banque des territoires, l'ANCT, le CEREMA et l'ANAH) et pourront être complétés par la mobilisation des collectivités partenaires du programme et par les crédits du plan de relance ;

### **Bureau de la représentation et de la communication de l'État**

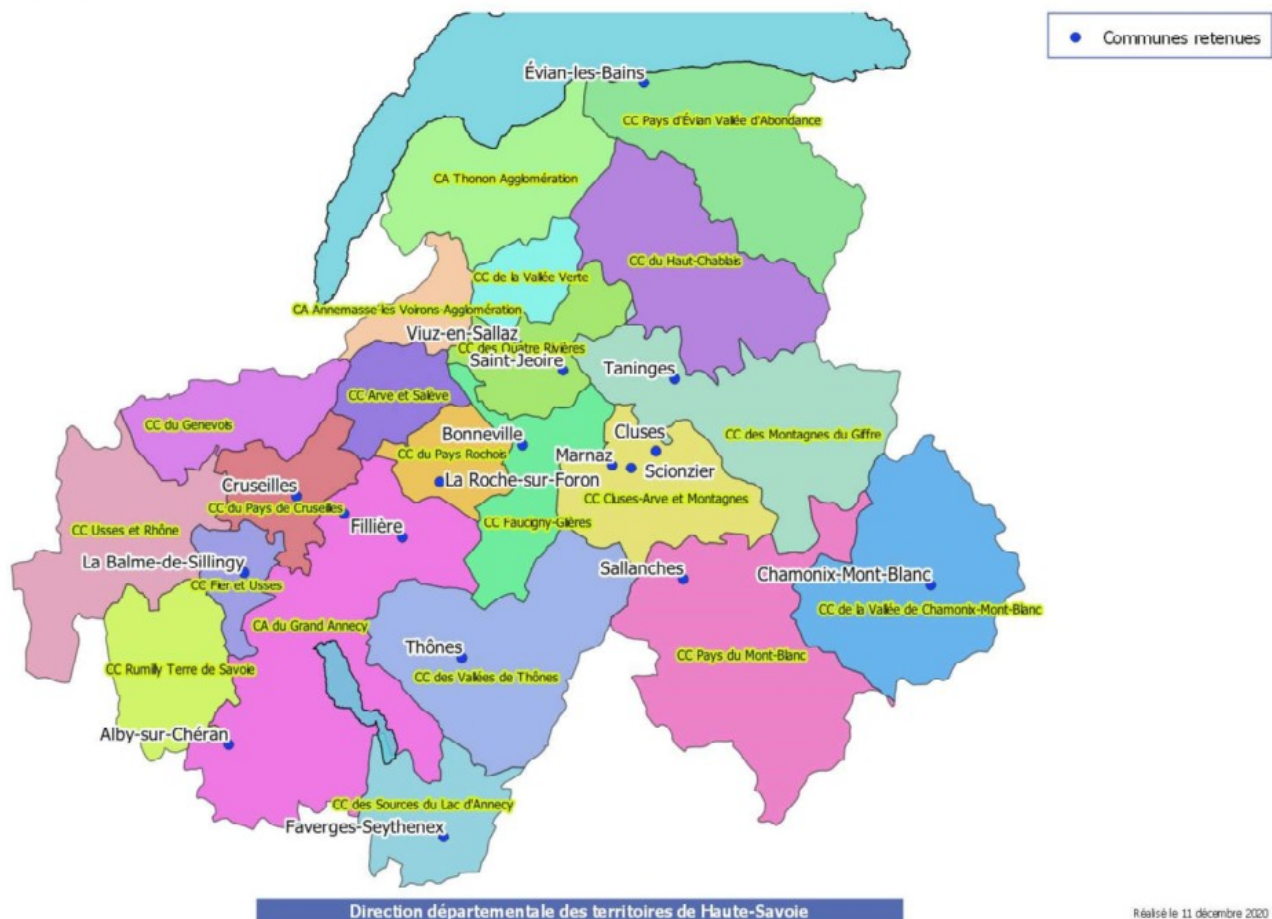
04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr  
@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

Rue du 30<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
BP 2332  
74 034 Annecy cedex

- Le lancement de “Petites villes de demain” intervient en effet au moment où notre pays connaît une crise sanitaire et économique sans précédent. Pour y faire face, l’Etat a décidé d’engager un plan de relance de 100 milliards d’euros, dont une partie importante des crédits est territorialisée.
- 3 piliers structurent “Petites villes de demain” : un fort soutien en ingénierie (subvention d’un poste de chef de projet jusqu’à 75%, apport d’expertises externes...), des mesures thématiques ciblées et la mise en réseau des villes retenues pour favoriser l’innovation et l’échange d’expériences.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>

## Programme petites villes de demain



### Bureau de la représentation et de la communication de l'État

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53  
 pref-communication@haute-savoie.gouv.fr  
 @Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

Rue du 30ème régiment d'infanterie  
 BP 2332  
 74 034 Annecy cedex